

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 Juillet 2018**

Convocation du 29 Juin 2018

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs CHAPEAU, BOSSIS, Mesdames PICHONNEAU, COUET, LAURENT, BAUDRY, Messieurs LHUILLIER, DELAUNAY, GROLLEAU.

Excusés : Mesdames RAVENEAU, BONIN, Messieurs ROUSSIASSE, PIAU.

Pouvoir : Madame BONIN à Monsieur BOSSIS – Monsieur ROUSSIASSE à Monsieur DELAUNAY.

Secrétaire de séance : Madame PICHONNEAU.

-----  
- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 5 juin 2018.

La réunion d'information «Participation citoyenne» est reportée à la séance de septembre.

### **COMMISSION DEVIS**

La commission a étudié les différents devis. Les entreprises suivantes ont été retenues, à savoir : Mr GIRARD (Murs du cimetière) : 29 875,80 € TTC – Electricité GABRIEL (Remplacement des éclairages énergivores par des pavés à led hall d'entrée du groupe scolaire) : 1 752,60 € TTC – Eurl DOUAIRE (Nettoyage murs extérieurs salle de sports et pour partie salle des fêtes) : 3 463,50 € TTC - Sté JUSTEAU (Désamiantage et démolition préfabriqués rue de l'Araignée) : 25 763,86 € TTC – Mr ARBIA (Décapage par aérogommage du monument aux Morts) : 804 € TTC – Eurl JRS Menuiserie (Fenêtres vestiaires stade) : 1 868,90 € TTC – Eurl DOUAIRE (Peinture classe maternelle) : 1 362,92 € TTC – VERNOIL AUTOMOBILES (Véhicule services techniques) : 9 645,56 € TTC.

### **FONDS PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC)**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la répartition dérogatoire « libre » pour l'année 2018 du FPIC entre la Communauté d'Agglomération et les communes membres. Le montant pour Vernoil sera de 25 698 €.

### **RYTHMES SCOLAIRES : RENTRÉE 2018-2019**

Madame le Maire donne connaissance au conseil municipal de la réponse de l'inspecteur d'académie concernant l'organisation du temps scolaire qui sera réparti sur 4 jours à la prochaine rentrée. Les élèves auront cours de 8 H 45 à 12 H et de 13 H 45 à 16 H 30. Une réorganisation du temps de travail de certains agents s'impose.

### **TAP**

Suite au courrier de l'inspection académique en date du 20 juin 2018 concernant la réorganisation des rythmes scolaires à la rentrée 2018-2019, le conseil municipal confirme sa décision de supprimer les temps d'activités périscolaires.

### **AVENANT AU MARCHE MACONNERIE PIERRE DE TAILLE TRAVAUX EGLISE**

Le conseil municipal accepte la proposition d'avenant aux travaux supplémentaires de taille de pierre sur la tranche ferme établi par l'entreprise LEFEVRE en accord avec le Cabinet ARCHITRAV, maître d'œuvre.

La mise en place de l'échafaudage a alors permis de faire un constat réel de l'état des parements et a fait apparaître la nécessité d'intervenir sur les contreforts avec des changements de pierre plus importants sur les parements de la façade ouest du clocher.

Le montant maximum de travaux est de 55 000 € HT. Des subventions seront sollicitées auprès de l'Etat et de la Région des Pays de la Loire.

**DECISION MODIFICATIVE : EQUIPEMENT SPORTIF**

Le Conseil Municipal accepte le devis de MARTY Sports concernant la fourniture et la pose de deux panneaux de basket à la salle de sports pour un montant de 3 867,60 € TTC et décide d'effectuer une modification de crédits au budget.

**ADMISSION EN NON-VALEUR**

Le Conseil Municipal accepte les admissions en non-valeur présentées par le Trésorier.

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE LONGUE-JUMELLES – MOTION DE SOUTIEN CONTRE LA FERMETURE**

La Direction Départementale des Finances Publiques envisage de nouvelles fermetures de centres des finances publiques dès 2020 dont celui de Longué-Jumelles. Madame le Maire explique avoir été interpellée par le Syndicat FO DGFIP 49. Le Conseil Municipal vote une motion refusant le projet de fermeture du Centre à Longué-Jumelles. Il émet les vœux maintenir les services et les moyens nécessaires pour poursuivre l'ensemble des missions actuelles et notamment jouer pleinement son rôle de conseil auprès des particuliers et collectivités.

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE : PROGRAMME VOIRIE 2018-2019**

La proposition d'Anjou Maine Coordination a été retenue pour un montant de 6 490,00 € HT soit 7 788,00 € TTC.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Repas des aînés : Il est fixé au samedi 13 octobre 2018 et le traiteur a été retenu.
- 14 Juillet 2018 : Rassemblement à 11 H à la caserne des Pompiers.

-----